

Article 31 du Règlement

qui ont tant souffert au cours de cette période de notre histoire.

Je sais que la plupart des Canadiens estiment que c'était une période très déshonorante, et je félicite le gouvernement d'avoir pris des mesures de redressement. Ces mesures nous aident tous à épouser un peu notre honte pour les injustices commises à l'endroit des Nippo-Canadiens, qui étaient effectivement des Canadiens, bon nombre d'entre eux étant nés ici, au Canada. Je rends donc hommage à ces Canadiens et, plus particulièrement, à l'association des citoyens canadiens d'origine japonaise. Je voudrais ajouter que, grâce à ces mesures de redressement et au rétablissement de la véritable histoire du Canada, nos enfants prendront connaissance de ces injustices et apprendront que les Canadiens condamnent ces injustices et prennent des mesures de redressement au lieu de se contenter de belles paroles.

Bien sûr, un des résultats du redressement est le fait que la moitié des 24 millions de dollars que le gouvernement s'est engagé à verser comme capital dans la fondation provenait de. . .

Mme le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

[Français]

Des voix: Non.

Mme le vice-président: Comme il est 11 heures, conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procédera maintenant aux Déclarations de députés conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LES VOEUX DE NOËL ET DU NOUVEL AN

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Madame la Présidente, la joyeuse saison des Fêtes est à nos portes et l'année nouvelle s'approche déjà, remplie de promesses et d'espoir.

Je suis heureux, en ce temps privilégié, d'adresser à tous les Canadiens, à mes collègues et à mes commettants en particulier, mes vœux les plus chaleureux pour un Noël de paix et d'amour. Que cette année vous apporte la santé, la prospérité et du succès dans toutes vos entreprises.

Durant cette période de réjouissances familiales, il est bon de renouer ces liens que la vie trop rapide, imposée par le travail et la vie moderne, nous empêche de goûter aussi souvent que nous le désirons.

Je vous souhaite de profiter au maximum de cette occasion de fraterniser avec vos parents et amis et d'y puiser des réserves de bonheur et de dynamisme pour l'année entière.

Quant à moi, je vous assure de poursuivre la défense des intérêts de mes commettants et de continuer à considérer comme un privilège le fait de les représenter à Ottawa.

Joyeux Noël et heureuse année!

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Mme Catherine Callbeck (Malpèque): Madame la Présidente, à cause du financement insuffisant que lui accorde le gouvernement actuel, la Société Radio-Canada est forcée de consacrer ses ressources qui vont en diminuant uniquement à la production d'émissions de nouvelles et d'information, à l'exclusion de toutes activités supplémentaires, y compris, malheureusement, des activités comme les téléthons.

Le soutien insuffisant que fournit le gouvernement à la SRC compromet la tenue du téléthon pour l'Hôpital Izaak Walton Killam pour enfants.

Or, l'Hôpital IWK est le seul hôpital pédiatrique desservant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. La perte de ce téléthon sera dévastatrice pour le service que cet établissement hospitalier assure aux Maritimes, étant donné qu'il avait permis de recueillir 3,5 millions de dollars l'an dernier.

Le manque de soutien du gouvernement envers Radio-Canada a donc des effets d'une portée considérable sur nos localités d'un bout à l'autre du pays. J'invite le gouvernement à examiner ce problème pour faire en sorte que les téléthons ne deviennent pas victimes eux aussi de ses compressions budgétaires.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, l'Office national des transports du Canada a annoncé le 5 décembre dernier que le refus qu'avait opposé Ontario Express au transport de M. William Hoch, en raison de